

Montreuil, le 2 novembre 2020



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

AU FIL DU TECH....

Sujet 2 : la logistique, un vrai métier

Depuis longtemps, les agents de la logistique ont le sentiment d'être les parents pauvres de la DSEM. A juste titre : Des pilotes de flux qui plafonnent en 2.3, Des gestionnaires qui stagnent en 2.1.

Depuis le début des rencontres avec la direction et bien avant le début des négociations, la CGT a fait remonter ce manque de reconnaissance. C'était d'ailleurs ce qu'ils avaient exprimé dans le questionnaire de ce début d'année.

Dès le début des négociations, la direction nous a dit réfléchir à l'avenir des gestionnaires de flux.

Le couperet est tombé à la deuxième version de l'accord : sur les 20 GF seuls seraient maintenus les GF des ATM de Lille, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Ivry, IDF Ouest, IDF Est et Lemnys

C'est donc la suppression de 10 postes de GF qui est prévue.

Comme si aucun service de La Poste ne peut prévoir une réorganisation sans supprimer de l'emploi !

Rien n'est prévu de concret pour absorber la charge de travail à part des *ateliers d'échange des bonnes pratiques* !!!!???

La DSEM prévoit de rajouter comme compétence la logistique aux techniciens. Pourquoi pas mais sous quelle forme ? Avec quels objectifs ?

Une partie de la charge de travail sera indéniablement reportée sur les pilotes de flux.

Pourtant, la DSEM ne prévoit le 3.1 que pour 40% des 2.3. Une demi reconnaissance...

La CGT a demandé le 2.2 pour les gestionnaires. Il semble que la direction aille dans ce sens mais uniquement pour les 10 qui resteraient en place.

La direction prévoit la création de 5 animateurs logistique régionaux. Mais avec peu de détails : pour qui ces postes seront accessibles, sur quel lieu géographique, avec quels moyens, ... ?

En l'état, cet accord ne répond pas aux agents de la logistique. Un avenir incertain et une promotion au rabais.

Paroles de pilotes et de gestionnaires de flux :

« Je pense qu'on ne peut pas nommer que 40% des PFL en 3.1...et avoir la volonté de créer un collectif en faisant de la différence sur les grades pour un même travail... »



« Les dégâts humains qui découleront de ses suppressions de postes sont assez importants et méritent donc des explications claires objectives prenant en compte tous les paramètres de l'organisation logistique en territoire. »



« Quant au poste d'animateur logistique : ça rime avec déplacements très fréquents, avec un véhicule POSTE ???? D'où exercera l'animateur ? Suivant le lieu d'habitation ? »

« Notre équipe de techniciens est au complet, comment « garantir » le fait que je reste bien sur mon ATM de rattachement ? »



« Mon poste de GF n'est pas supprimé. J'ai peur qu'on me bloque pour passer technicien. »

« La logistique étant un métier à part entière avec ses tâches complexes réalisables uniquement par des profils de logisticiens. Il est certain que les techniciens n'absorberont pas la totalité du rôle de GF. Ces activités seront donc mécaniquement reportées à la charge du PFL qui sont parfois déjà occupés à 120%. »

« Pour passer technicien SI à la DSEM, y aurait-il des entretiens/test pour être « reclassé » sur ce poste ? »

« Pour passer logisticien au courrier : dans quelle entité ? (Médiapost/Chronopost/Viapost) et sur quel poste ? La logistique c'est vague... »

La CGT revendique :

- Le maintien de tous les postes de Gestionnaires de Flux
- Le 2.2 minimum pour tous les GF
- La possibilité pour tous les GF d'accéder à technicien SI
- Le 3.1 minimum pour tous les Pilotes de Flux
- La prise en compte de la pénibilité pour toute la filière logistique

A suivre : l'encadrement, la pause méridienne, les horaires et rythmes de travail

